

Tir Sportif Vercellois

1 Place de la Libération
25530 Vercel-Villedieu-le-Camp
Mont de Vercel
rondine.tsv@sfr.fr
06 95 13 25 25



Vercel le 16 septembre 2026

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du Tir Sportif Vercellois

Le SAMEDI 17 OCTOBRE 2026 à 9H00, à la Mairie de VERCEL

Présence indispensable. En cas d'empêchement, il est impératif pour les absents de s'en excuser par retour de mail au secrétariat du club et pensez à transmettre votre pouvoir (modèle à disposition sur notre site internet) au secrétariat ou à un autre membre (le nombre de pouvoir est limité à deux par membre présent), pour être valablement représenté et assurer la validité de l' A G O.

Ordre du Jour

- 1- Ouverture de l'AG par le Président, mot de bienvenue.**
- 2- Désignation du Président de séance**
- 3- Désignation du secrétaire de séance**
- 4- Désignation des scrutateurs (2)**
- 5- Renouvellement d'une partie des membres du bureau et élection du nouveau bureau** (les candidatures sont adressées 15 jours avant la date de l'AG devant procéder aux élections. Est éligible au comité directeur toute personne ayant atteint la majorité légale au jour de l'élection, membre de la société de tir depuis plus de 6 mois, à jour de ses cotisations, jouissant de ses droits civils et civiques au jours de l'élection – article 6 statuts TSV). 1 poste à pouvoir + 1 démission.
 - 6- Interruption de séance pour élection du nouveau secrétaire au bureau par le comité.**
 - 7- Rapport moral et sportif du Président**
 - 8- États effectifs (FFTir et FFBT)**
 - 9- Rapport financier et attestation du réviseur aux comptes**
 - 10- Quitus donné au trésorier sur la gestion 2025/2026**
 - 11- Ball-trap – constitution des équipes de permanence**
 - 12- Orientation et travaux de la saison à venir**
 - 13- Préparation du 50eme anniversaire du club en sept 27**
 - 14- Questions diverses** (doivent être adressées au président, 7 jours avant la date de l'AG, en dehors de ce délai, les questions seront irrecevables)
 - 15- Clôture de l'AG**

L'ordre du jour étant dense, il est demandé à tous de respecter l'horaire, de présenter à l'entrée sa licence FFTir et pour les chasseurs membres du TSV une pièce d'identité. Nous comptons sur votre présence.